



BULLETIN

CICR Tunis Juillet - Décembre 2013

DELEGATION REGIONALE DU CICR A TUNIS

150 ans
d'action humanitaire

La délégation régionale de Tunis couvre la Tunisie et le Maroc / Sahara occidental. Ses activités principales sont les visites aux personnes privées de liberté en Tunisie, la réponse aux conséquences humanitaires du conflit au Sahara occidental, le rétablissement du contact entre les membres de familles dispersées et la promotion du droit international humanitaire.

Dans la continuité du premier bulletin paru en juin 2013, ce deuxième numéro a pour but de fournir aux lecteurs des informations relatives au développement des activités de protection de la délégation régionale de Tunis qui demeurent au cœur même de l'identité du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Tunisie tout comme les activités de coopération entre le CICR et le Croissant-Rouge tunisien (CRT) et les activités de promotion du droit international humanitaire (DIH). A ce propos, la délégation a organisé en 2013 au niveau national et régional deux concours de plaidoirie illustrés dans ce bulletin.

D'autre part, les activités de protection du CICR se caractérisent en Tunisie principalement par des visites aux personnes détenues dans les différents lieux de détention disséminés dans l'ensemble des gouvernorats du pays mais également par les activités déployées en faveur des personnes ayant besoin de rétablir le contact avec des membres de leurs familles soit à la suite d'une détention dans un pays tiers ou en Tunisie soit dans le cadre des complexes phénomènes migratoires.

La proximité de la région du Maghreb et notamment de la Tunisie avec les pays du sud de l'Europe en particulier de l'Italie génère donc son lot de souffrance pour de nombreux individus venus principalement des régions sub-sahariennes ou orientales qui ont décidé de tenter un

EDITORIAL

voyage vers l'Europe principalement dans le but de tenter d'améliorer la qualité de leur vie. N'ayant souvent plus de contacts depuis des mois avec leurs familles restées au pays, le CICR et le CRT offrent des services qui permettent à ces personnes migrantes de rétablir le lien avec leurs proches. Ces services de rétablissement du lien familial que fournit de manière unique et sur un plan mondial l'ensemble des composantes du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge lorsqu'ils se concluent positivement comme l'illustre dans ce bulletin la magnifique histoire vécue par un père de famille tunisien permettent des retrouvailles très émouvantes. Ces moments très émotionnels donnent une valeur et un sens particulier à notre travail humanitaire et ont bien évidemment une influence extrêmement positive sur la motivation des collaborateurs.

Dans le cadre de son action en faveur des personnes détenues et sur la base de son accord de visite signé en 2005 avec les autorités tunisiennes, le CICR a développé des activités qui comprennent principalement deux volets:

Un premier volet de nature systémique dont il avait été largement question dans l'édition précédente, concerne des projets pilotes conduits en étroite coopération avec les autorités du Ministère de la Justice et du Ministère de la Santé.

Le CICR étant intéressé par les conditions de détention et le traitement des personnes dès leurs arrestations, un projet de nature systémique a également été développé par le CICR en coopération avec le Ministère de l'Intérieur.

Dans ce bulletin, nous apportons des précisions sur ce projet qui vise à améliorer la pratique policière pendant la garde à vue.

Un deuxième volet ou approche individuelle se caractérise par des visites aux détenus au cours desquelles les délégués s'entrelient sans témoin avec des détenus de leur choix incarcérés principalement en lien avec des actes mettant en péril la sécurité de l'état. Les entretiens portent exclusivement sur les problèmes humanitaires liés à leur traitement et conditions de détention.

D'autre part, le CICR peut également être amené à soutenir les autorités détentrices afin d'apporter des améliorations concrètes en faveur des détenus. A ce propos, deux articles du présent bulletin détaillent quelques actions du CICR dans les prisons dans le domaine médical ainsi que dans celui de l'eau et des infrastructures pénitentiaires.

Finalement, la situation difficile qu'a traversé la Tunisie durant le deuxième semestre 2013 a vu le CICR obligé de recentrer son action en faveur des détenus en privilégiant une approche de détention plus individuelle que systémique. Toutefois, il est à espérer que les récents développements politiques du début de l'année 2014 permettront aux autorités, avec le soutien du CICR et d'autres partenaires impliqués dans les réformes des systèmes sécuritaires et de justice, d'intensifier leurs travaux de développement dans ces deux domaines qui permettront un respect accru des droits des personnes détenues.

Pierre Barras
Chef adjoint de la délégation régionale à Tunis



CICR



Participants au concours régional de plaidoirie en DIH - Tunis 2013

TUNIS ACCUEILLE LE CONCOURS RÉGIONAL DE PLAIDOIRIE EN DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

La 5ème édition du concours régional francophone de plaidoirie en droit international humanitaire (DIH) organisé tous les deux ans par le CICR, a été organisée, pour la première fois en Afrique du nord, par la délégation du CICR à Tunis, du 31 octobre au 02 novembre dernier.

Les équipes participantes, qui proviennent de huit pays – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Togo et Tunisie – se sont affrontées pendant trois jours autour d'une situation imaginaire qui vise à donner aux candidats l'occasion d'aborder des sujets d'actualité et d'application du DIH. Les candidats ont été plongés dans un continent fictif, qui connaissait paix et stabilité, avant de se retrouver en proie, à une crise sociopolitique majeure drainant avec elle son lot de conséquences humanitaires.

Sous son aspect ludique, ce concours met directement les étudiants en situation d'appliquer de façon pratique les connaissances théoriques acquises.

Ainsi les participants ont été amenés à exécuter des jeux de rôle faisant appel à leur sens de la créativité pour incarner successivement des acteurs humanitaires, des procureurs généraux ou encore des avocats devant la cour pénale internationale (CPI).

L'équipe de la République Démocratique du Congo a remporté la finale qui a pris les contours d'un procès fictif devant la CPI. Cette dernière, était composée de plusieurs spécialistes du DIH et présidée par le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, M. Lotfi Mechichi.

En sa qualité de promoteur et gardien du DIH, le CICR organise ce concours dans l'objectif de sensibiliser les étudiants et leurs responsables académiques aux questions de DIH, en créant un environnement favorable au développement de l'enseignement du DIH dans les milieux académiques de l'Afrique francophone. Il est censé permettre aux étudiants d'étendre et de consolider leurs connaissances en la matière, d'une façon à la fois ludique et pratique.

QU'EST-CE QUE LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE ?

Le DIH est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, visent à limiter les effets des conflits armés, en protégeant les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités et en restreignant les moyens et méthodes de guerre.

La Tunisie représentée par une équipe de l'Université Libre de Tunis

Dans le but de qualifier une équipe tunisienne pour le concours régional de plaidoirie, la délégation régionale de Tunis avait organisé en septembre 2013 l'édition nationale du concours qui a vu s'affronter six équipes issues des facultés de droit et des sciences politiques de Tunis, faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis et l'université libre de Tunis, les trois institutions assurant un enseignement du DIH.

Lors de cette édition nationale, les étudiants ont pu bénéficier d'une journée de formation en DIH assurée par un panel de spécialistes parmi les enseignants, des membres de la commission

nationale de droit international humanitaire (CNDI) ainsi que des délégués du CICR.

Leïla Boukhchina, Seïfollah Mosli et Yassine Bellamine, de l'université libre de Tunis, ont remporté la finale très serrée qui les a opposés à la deuxième équipe, issue de la même université.

La délégation régionale du CICR à Tunis organisera en 2014, la deuxième édition du concours national de plaidoirie en DIH. L'équipe lauréate participera au concours régional prévu en 2015.

LE TRAITEMENT HUMAIN DES PERSONNES DANS LA DETENTION POLICIERE

L'amélioration des conditions de traitement des personnes durant la garde à vue dans les centres de détention était le thème de la 1ère journée d'étude organisée, le 9 octobre 2013, conjointement par le ministère de l'Intérieur et la délégation régionale du CICR à Tunis. Cette journée s'inscrit dans un projet plus global visant la réforme du système sécuritaire vers un meilleur respect des droits de l'homme dans les pratiques policières.

Cette journée a permis aux autorités tunisiennes de présenter aux acteurs de la société civile mais aussi aux représentants des nombreuses organisations internationales présentes en Tunisie, les travaux et les objectifs d'un projet visant l'amélioration du traitement des personnes en garde-à-voir.

Ainsi, la matinée a été surtout consacrée à la présentation générale des objectifs et des domaines touchés par cette démarche, de montrer les premières mesures concrètes telles que :

- la mise sur pied et en œuvre d'une formation de sensibilisation contre la pratique des mauvais traitements et pour promouvoir une autre approche avec les membres de la collectivité;

- l'élaboration d'une première ébauche d'un code des bonnes pratiques en matière de garde-à-voir;

- l'élaboration d'une affiche de rappel des garanties judiciaires prévues par la loi tunisienne.

Selon M. Ridha Berrabeh, directeur des relations extérieures et de la coopération internationale, au ministère de l'Intérieur, "Les autorités sont fiers de pouvoir s'associer à un projet qui a pour but de faire changer durablement les pratiques dans le domaine de la garde-à-voir."

Le CICR soutient intensivement ce projet des autorités tunisiennes en offrant un cadre méthodologique de travail afin de faciliter la réflexion et le contact avec de futurs partenaires techniques et financiers.



1ère journée d'étude sur l'amélioration des conditions de traitement des personnes durant la garde à vue



Prison de Sers : vérification du système de lutte contre l'incendie

LE CICR SOUTIEN LA RÉNOVATION DE LA CUISINE DANS LA PRISON DE HARBOUB ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEM ANTI-INCENDIE A LA PRISON DE SERS

La délégation régionale du CICR à Tunis a poursuivi, durant le deuxième semestre de l'année 2013, son programme de soutien à la Direction Générale des Prisons et de la Réhabilitation (DGPR) dans ses efforts visant l'amélioration des conditions de détention à travers la réhabilitation de quelques infrastructures pénitentiaires.

Après la prison de Borj El Amri, la prison de Sers au Nord-Est a été dotée d'un nouveau système de détection, d'alarme et de lutte contre l'incendie, une installation qui bénéficiera à plus de 700 détenus. En effet, des détecteurs de fumée et des centrales de report d'alarme ont été installés respectivement dans les cellules et dans les loges des gardiens afin de les alerter, en cas de départ de feu, en indiquant le numéro de la cellule ainsi que le pavillon dans lequel elle se situe. Trois agents de la prison de Sers ont été formés à la manutention du nouveau système.

Dans la prison civile de Harbou, à Médenine, l'espace cuisine a été complètement rénové dans le but d'améliorer les conditions d'hygiène et de travail des détenus affectés aux travaux en cuisine.

LE CICR MÈNE UNE CAMPAGNE ANTI-GALE DANS LA PRISON DE MESSAADINE (SOUSSE)

La gale est une maladie de la peau répandue dans les milieux pénitentiaires, elle est souvent liée à certaines conditions de détention notamment la surpopulation et la promiscuité qui favorisent son apparition et sa propagation.

C'est le cas de la prison de Messaadine où une équipe du CICR a récemment mené une campagne de lutte contre la gale dont ont bénéficié environ cinq cent détenus sur les 1900 représentant la population totale de la prison. Toute l'équipe santé de la prison, ainsi que l'administration et une partie des agents ont pris part à cette campagne qui s'est déroulée sur quatre jours.

Les détenus concernés ont bénéficié d'un traitement médical, leurs vêtements et literie ont été entièrement désinfectés ainsi que leurs cellules afin d'éradiquer les foyers de l'épidémie.

Depuis le revêtement mural jusqu'au système d'évacuation en passant par l'électricité et la peinture, tout a été repris et mis aux normes. L'espace douches a également été agrandi et rénové. Ce dernier comprend désormais sept cabines de douches au lieu des cinq initialement prévues, toutes alimentées par des panneaux solaires.

Dans le cadre de son mandat humanitaire, le CICR visite les détenus dans les lieux de privation de liberté dans le monde entier afin d'examiner les conditions de détention et le traitement réservé aux personnes incarcérées. Les visites sont effectuées avec l'accord et la coopération des autorités et visent à protéger la dignité et l'intégrité physique des détenus. Le CICR cherche ainsi à contribuer à ce que les détenus soient traités avec humanité et bénéficient de conditions de vie décentes et acceptables.

Les équipes «eau et habit» du CICR, en collaboration avec les autorités et les détenus, s'emploient à ce que les infrastructures pénitentiaires permettent des conditions de vie saines et dans la dignité.

Des mesures préventives seront mises en place avec le soutien du CICR pour chaque nouveau détenu à son arrivée à la prison.

Une nouvelle campagne qui concernera, cette fois, toute la prison, est prévue mi-2014.



Prison de Messaadine : Déléguée CICR participe au traitement des couvertures et vêtements à l'Ascapoudre.

COOPÉRATION AVEC LE CROISSANT -ROUGE

Une année bien remplie pour le Croissant-Rouge tunisien !

Le CICR a continué son soutien actif aux volontaires et cadres du Croissant Rouge en 2013 à travers plusieurs formations et ateliers dans différents domaines tels que la gestion de projet, la gestion de la sécurité opérationnelle ou encore le renforcement des connaissances du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le CICR a également financé l'équipement de cinq ambulances du Croissant-Rouge tunisien et soutenu un service de permanence au niveau de postes de premiers secours lors des grandes manifestations qu'a connu le pays tout au long de l'année 2013.

La délégation régionale du CICR à Tunis soutient également le Croissant-Rouge marocain dans le cadre de sa campagne annuelle de sensibilisation communautaire contre le danger des mines. Ce soutien a notamment concerné des micro-projets en faveur de cinq victimes ou de leurs familles, pour un total d'environ 810 000 Dirhams (72 000 €).

Le Croissant-Rouge marocain forme les migrants au premiers secours

Les forêts avoisinant les provinces de Nador et de Oujda, dans le nord du Maroc, abritent plusieurs centaines de candidats à la migration, principalement des subsahariens, qui tentent de se rendre en Europe, certains d'entre eux sont là depuis plusieurs années.

Une quarantaine parmi eux, dont des femmes accompagnées par leurs enfants, ont pu bénéficier, d'une formation en "premiers secours" de deux jours, dispensée par le Croissant-Rouge marocain.

Cette première formation a été très bien accueillie par les migrants qui vivent souvent dans des conditions très difficiles.

Selon plusieurs d'entre eux, cette formation leur a permis d'apprendre les gestes qui sauvent et de pouvoir intervenir en cas d'urgence mais au-delà de son aspect pédagogique la formation leur a permis de retrouver une certaine dignité.

FAITS ET CHIFFERES

Visites aux détenus

En 2013, le CICR a visité près de **18000** détenus dans 20 lieux différents. **161** détenus ont été suivis individuellement.

54 Messages Croix-Rouge ont été distribués entre des détenus et leurs familles.

Rétablissement des liens familiaux

Courant l'année 2013, **1848** appels téléphoniques, dont **176** pour les migrants rescapés, ont pu être échangés pour rétablir ou maintenir le lien familial avec les membres de familles à l'étranger et **77** Messages Croix-Rouge échangés.

Nous aidons à rétablir le contact entre membres d'une même famille

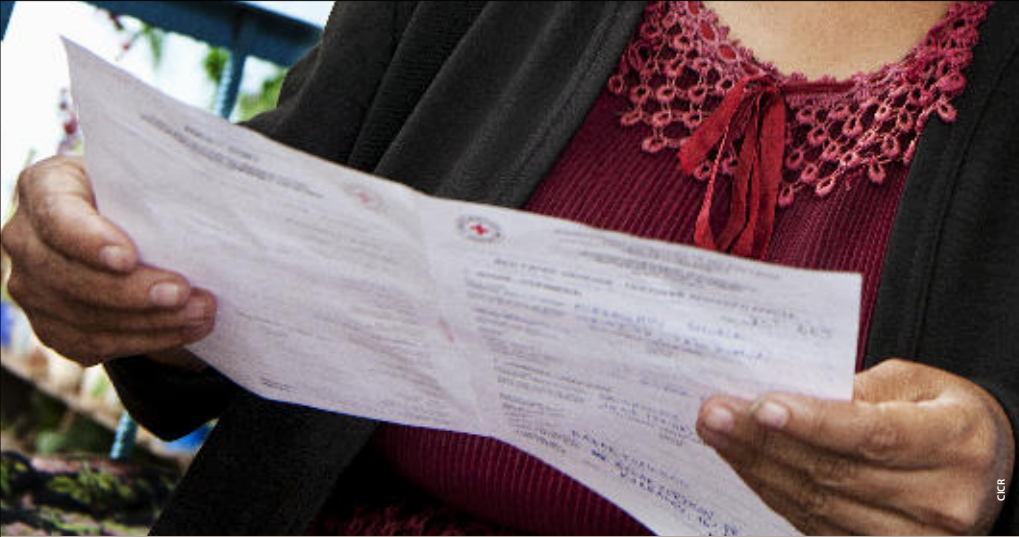
Chaque année, des milliers de personnes se retrouvent séparées de leur famille en raison de conflits armés, de catastrophes naturelles ou d'autres circonstances telles que la migration. Ces situations engendrent des souffrances terribles pour celles et ceux qui perdent le contact avec leurs proches et ignorent où ils se trouvent et s'ils sont vivants et en bonne santé. Si vous recherchez un membre de votre famille, rendez-vous sur notre nouveau site familylinks.icrc.org. Chaque cas est suivi individuellement et en toute confidentialité. Tout le monde peut bénéficier gratuitement de nos services.

Ce qu'offre notre site web

En seulement quelques clics sur familylinks.icrc.org, vous découvrirez comment :

- nous recherchons des personnes séparées de leur famille ;
- nous aidons à rétablir le contact entre elles ;
- nous contribuons à réunir les familles dispersées.

Le site vous indique également comment contacter les personnes de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge de votre pays qui peuvent vous aider.



Message Croix-Rouge: lettre permettant l'échange de nouvelles familiales acheminée par les délégués du CICR ou les volontaires des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge

RETABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

Le site «Familylinks» redonne l'espoir à un père dans le désarroi

M. Faouzi B. était sans nouvelles de son fils Youssef parti en Irak depuis plusieurs mois, son désespoir était d'autant plus grand que selon certaines informations qui lui parvenaient à travers les réseaux sociaux, Youssef aurait été détenu, voir exécuté. En novembre, M. Faouzi tombe par hasard sur le site web Familylinks qui lui permet d'entrer en contact avec la délégation régionale du CICR à Tunis.

Grâce à ses contacts avec les autorités, la représentation du CICR en Irak obtient l'information selon laquelle le fils de M. Faouzi est emprisonné.

Lors de leur visite dans le centre de détention en question, les délégués CICR s'entretenaient seul à seul avec Youssef et récoltent une lettre de la part du jeune homme, appelée message Croix-Rouge (photo ci-dessus), c'est ainsi qu'avec un soulagement immense, le père a pu lire la lettre tant espérée et attendue de son fils, leur permettant ainsi de rétablir les liens familiaux.

M. Faouzi B. a exprimé sa gratitude et a salué le sérieux, l'efficacité et le travail d'équipe du CICR qui lui ont permis de recevoir un signe de vie de son fils.

"C'est vraiment extraordinaire, c'est son écriture, c'est lui! Je suis maintenant certain que mon fils est en vie".

LES SAHRAOIS CÉLÈBRENT LA JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES



Le CICR remet un certificat de reconnaissance aux collaborateurs du centre de réadaptation physique à Rabouni

Le CICR s'est associé aux populations sahraouies dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des personnes à besoins spécifiques qui s'est déroulée les 2 et 3 décembre 2013 dans le camp de réfugiés de Boujdour.

A cette occasion, M Menhem Arab, directeur du centre de réhabilitation physique du CICR à Rabouni, près de la ville de Tindouf (dans le sud algérien) a présenté les activités et les services fournis en matière de réadaptation physique et d'appareillage orthopédique au profit des victimes de mines ainsi que les interventions de l'équipe dans les différents camps de réfugiés Sahraouis.

A l'occasion de cet événement, le CICR a distribué des cadeaux à une centaine d'enfants à besoins spécifiques provenant des différents centres d'accueil des personnes à besoins spécifiques au niveau des cinq camps de réfugiés, situés près de la ville de Tindouf.

Ouvert en 2007, le centre de réadaptation physique du CICR produit des appareils orthopédiques et des membres artificiels. Il fournit également des services de réadaptation physique aux réfugiés sahraouis souffrant d'un handicap pour des raisons liées au conflit du Sahara occidental (1975-1991).



Comité international de la Croix-Rouge
Délégation régionale de Tunis
Rue du Lac de Constance - Galerie du Lac - Bloc "A"
Les Berges du Lac 1053 Tunis
T +216 71 960 179 F +216 71 960 156
E-mail: tun_tunis@icrc.org www.icrc.org

Maroc
1, rue Kaab B.Zouheir
Avenue Mohamed VI - Km 7,5
Souissi - 10220 Rabat
T +212 537 650 699
F +212 537 651 972

Bureau de Tindouf
21 Cité Slimane Amirat
Tindouf Algérie
T + 213 0 49 92 31 90
F + 213 0 49 92 31 90